

7266/16

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 avril 2016

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 avril 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de cinq membres de la Cour
des comptes .

E 11092



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 15 avril 2016
(OR. en)

7266/16

INST 113
CMPT 3

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de cinq membres de la Cour
des comptes

DÉCISION (UE, Euratom) 2016/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination de cinq membres de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu les propositions de la République tchèque, de la République de Lettonie, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque,

vu les avis du Parlement européen¹,

¹ Avis du 13 avril 2016 (non encore parus au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de M. Jan KINŠT, M. Igors LUDBORŽS, M. Augustyn KUBIK, M. Milan Martin CVIKL et M. Ladislav BALKO arrivent à échéance le 6 mai 2016.
- (2) Il y a lieu, dès lors, de procéder à de nouvelles nominations,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres de la Cour des comptes pour la période allant du 7 mai 2016 au 6 mai 2022:

- M. Jan GREGOR,
- M. Mihails KOZLOVS,
- M. Janusz WOJCIECHOWSKI,
- M. Samo JEREB,
- M. Ladislav BALKO.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
